
Séance du 16 Juillet 1963

OBJET :

EXONERATION DE TAXES:
MEETING NATIONAL AERIEN

63066
Le seize ~~juillet~~ ^{juillet} mil neuf cent soixante trois, à 20 heures, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 12 Juillet 1963

ETAIENT PRESENTS : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU, MOUCHOT, LANUSSE, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, ETCHEBER, BERLAND, NARTEAU, GACHET, BOUCHET, BUJARD, GALLAND

Représentés : M. LANQUE par M. MATRAS
M. FLAHAUT par M. BISCAYE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Par lettre en date du 4 Juin 1963, le Directeur des Meetings Nationaux de l'Air, M. le Général BODET a sollicité le bénéfice de l'exonération des taxes en application du décret 55.486 du 30 avril 1955.

Etant donné le but social poursuivi, la Commission plénière a donné un avis favorable .

Le Conseil Municipal,

- Vu la demande formulée par M. le Général BODET, Directeur des meetings nationaux de l'air dont les bénéfices sont versés aux oeuvres sociales du Ministère de l'Air,
- Vu l'avis favorable de la Commission plénière en date du 12 Juillet 1963 ,

décide

- de donner un avis favorable à la demande formulée par la direction des meetings nationaux de l'Air en vue de

./...

bénéficiaire des exonérations de droits et taxes prévues par
le décret 55.486 du 30 avril 1955 à l'occasion du Meeting
national du 7 Juillet 1963.

Fait et délibéré à Royan, les mêmes jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance.

Pour extrait conforme au registre

Pr le Maire
l'Adjoint Délégué,



M. Matras
M. MATRAS